



### Maïs ensilage, surveiller vos parcelles

La période sèche se prolonge et les maïs souffrent de plus en plus notamment ceux en sol superficiel et graviers ou ceux semés derrière ray-grass. Cette semaine, les parcelles suivies par Drôme Conseil Elevage dans la Drôme sont en meilleur état que celles suivies dans l'Ain : les maïs irrigués sont en train de remplir leurs grains et les parcelles non irriguées démarrent ou vont bientôt démarrer la floraison : les jours à venir vont être déterminants pour ces parcelles : est-ce qu'il y aura du grain ? Est-ce que les plantes vont se dessécher rapidement par manque d'eau ?

Certains agriculteurs voyant leur maïs dépérir envisagent de les récolter dès maintenant. Que faut-il faire ? Trois cas de figure sont envisagés cette semaine.

#### 1. Les parcelles avec un potentiel de rendement : attendre !

Deux cas de figure rencontrés dans la Drôme cette semaine :

1. Dans les terres assez profondes, les parcelles non irriguées, semées vers le 10-15 mai dans le Royans et le Nord Drôme, on observe un maïs vert, avec des feuilles étalées, et les premières fleurs apparaissent.
2. Les parcelles irriguées souvent semées tôt, ont fleuri tôt et les maïs sont en train de remplir leurs grains. Comme en 2003, le rendement devrait être au rendez-vous. Seul signe de sec, certaines parcelles peuvent avoir des feuilles déjà desséchées à la base.

Il est urgent d'attendre ! Ce sont les situations qui n'ont pas encore trop souffert du sec. Le retour des pluies pourraient permettre une croissance quasi normale et une bonne fécondation des maïs : du rendement et de l'amidon envisageables.

Avec les températures actuelles, les dates de récolte seront sans doute plus précoce que les années précédentes. Pour vous aider à choisir la date de récolte, un suivi hebdomadaire de l'évolution de la matière sèche a été mis en place par Drôme Conseil Elevage dans 12 parcelles drômoises.



#### 2. Le maïs est encore vert et en floraison. Il souffre !

##### A SURVEILLER.

Les feuilles montrent des signes de lutte contre le dessèchement dans la journée et reverdissent la nuit. La fécondation est débutée, de façon hétérogène et plus ou moins avancée selon les plantes.

##### Quand prendre la décision ?

Il est possible d'attendre la fin complète de la floraison pour juger de la fécondation. Elle s'observe une fois que les soies commencent à se dessécher.

##### Le critère de décision : le % d'épis fécondés

**Si la parcelle est à moins de 30%** d'épi fécondés, vous pourrez **récolter** et profiter de l'énergie sous forme de cellulose et de la digestibilité de plantes encore jeunes. La plante ne se développera plus en volume, le peu de grains formé et donc de l'amidon se fera au détriment de la digestibilité de la plante entière. Cette récolte précoce peut aussi permettre de libérer plus rapidement la parcelle et envisager une culture dérobée pour l'automne (exemple RGI-trèfle violet).



##### Si la parcelle est à plus de 30% d'épi fécondés, surveillez le remplissage du grain

Avec une fécondation correcte, laisser les grains se remplir : la récolte sera plus tardive



### 3. Le maïs est desséché, de petite taille, les feuilles de base sont jaunies, les feuilles du sommet sont flétries en permanence de couleur vert-pâle bleutée. **A RECOLTER.**

Les feuilles sont tordues et ne reverdissent pas la nuit  
La fécondation vient de débiter, sans présence de fleurs femelles  
Les plantes mesurent 1m à 1.2m de haut en moyenne

Il faut profiter du stade jeune de la plante pour récolter de la cellulose digestible. Attendre risque d'entraîner une baisse de la valeur alimentaire et de l'appétence. Ce fourrage pourra être ensilé à moindre frais en taupinière. A voir pour alimenter des génisses. Ces maïs dits secs ont souvent une matière sèche inférieure à 30%. Des écoulements de jus sont à prévoir.

#### Quand prendre la décision ?

A l'occasion d'une pluie (même fine) ou d'une forte rosée, il est temps d'apprécier l'état de son maïs. Si les feuilles se redressent et se déroulent, le maïs peut repartir. En revanche, si la plante reste flétrie, l'espoir de reprise est néant, dans ce cas, ensilez sans attendre.



**ATTENTION :** certains herbicides interdisent toute consommation animale avant 60 à 90 jours d'attente. Si les délais ne sont pas respectés, il peut y avoir des conséquences sur la santé animale. Renseignez-vous auprès de vos fournisseurs.

**JP Manteaux, JP Chevalier CA26**

**Y Blanc DCE**

**Sources :**

**A Blondel ACE et JP Goron CA38 et ICE**

**Suivi parcelles maïs 2015 de DCE**

- **BENOIT Jacques (ovins)** Tél. : 04 75 59 90 23 ou 06 20 88 81 04
- **CHEVALIER Jean-Pierre (bovins viande)** Tél. : 04 75 70 69 35 ou 06 20 56 66 22
- **EYME-GUNDLACH Anne (caprins)** Tél. : 04 75 43 29 53 ou 06 22 42 53 92
- **LANDRAULT Murielle (hors sol)** Tél. : 04 75 54 75 06 ou 06 25 63 58 84
- **NAYET Christel (agriculture biologique)** Tél. : 04 27 46 47 06 ou 06 25 63 58 82
- **ROBERT Françoise (productions fermières)** Tél. : 04 75 70 69 33 ou 06 22 42 54 03
- **SOURD Frédéric (bâtiment d'élevage)** Tél. : 04 75 44 08 55 ou 06 22 42 53 90
- **MANTEAUX Jean-Pierre (bovins lait - prairies)** Tél. : 04 75 70 69 34 - 06 22 42 53 88

Responsable équipe élevage

**Fanny CORBIERE**

Tél. : 04 76 20 68 85  
ou 06 89 95 35 41

Avec le partenariat de :

